



SAMEDI 11 OCTOBRE 2025
LIEU : NAUTISME EN PAYS BLANC,
3 RUE PORT BOUCHER, 44420 PIRIAC SUR MER
REGATE DE GRADE 5C

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte aux clubs de la Loire ATLANTIQUE (CDV44)

3.1.1 - Tous les bateaux suivants en flotte collective

- catamaran RS 16 (16 pieds) 16 places.
- catamaran Hobie Cat 16 (16 pieds) 12 places
- catamaran Hobie Cat T1 (14 pieds) 16 places.

- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire par une **préinscription obligatoire** adresse ci-joint :

<https://forms.gle/dcfTfAXmP3ATHCFy8>

Sans cette préinscription et s'il ne reste plus de place vous ne pouvez pas régater

ou

Le formulaire joint en l'envoyant à NAUTISME EN PAYS BLANC BP 20 44420 PIRIAC SUR MER à adresser **avant le 6 Octobre 2025.**

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

- Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant" avec un certificat médical.

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

4. DROITS A PAYER

Pas de droits d'inscription

Attention le nombre de places sur les bateaux est limité :

Flotte collective catamaran Hobie cat T1 (14 pieds): 16 places 8 bateaux

Flotte collective catamaran RS 16 (16 pieds) : 16 places 8 bateaux

Flotte collective hobie cat 16 (16pieds) sans spi : 12 places 6 bateaux

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription et préparation des bateaux à 3 rue port Boucher 44420 Piriac sur Mer
Samedi 11 Octobre 2025 de 9h00 à 11h00 à NPB

Briefing devant le club à 11h30

5.3 Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
11 Octobre	12h00	Pour tous les bateaux

5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- affichées selon la Prescription Fédérale dans le club

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront [préciser type (aller/retour type banane et autre type parcours)].

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

7.3 **MARQUES :**

Marques de départ	Marques au vent	Marque sous le vent	Marques d'arrivée
GOELETTE CYLINDRIQUE VERTE N°2	Cata 12 et 14 pieds CYLINDRIQUE VERTE 1D Cata 16 pieds ROUGE 1C	CYLINDRIQUE JAUNE Catamaran toute série	GOELETTE FRITE JAUNE

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour les flottes collectives catamaran, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validées pour valider la compétition.

- 9.2 (a) Quand moins de 2 courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) A partir de 2 courses validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : 1 trophée aux 1^{er}, 2^{ème}, et 3^{ème} flottes collectives catamarans

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : tel : 02.40.23.53.84 ou nautismeenpaysblanc@gmail.com.

BULLETIN D'INSCRIPTION

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL FLOTTE COLLECTIVE
Dates complètes : SAMEDI 11 Octobre 2025
Lieu : NAUTISME EN PAYS BLANC BASE NAUTIQUE DE PIRIAC
Autorité Organisatrice : NAUTISME EN PAYS BLANC

Fiche d'inscription à renvoyer si possible avant 6 Octobre 2025 à nautismeenpaysblanc@gmail.com ou NPB BP 20 44420 PIRIAC /mer,

CHOIX DE LA SERIE

☐	Catamaran RS16 à partir de 15 ans flotte collective
☐	Catamaran Hobie cat 16 à partir de 16 ans flotte collective
☐	Catamaran T1 jeune flotte collective

Reserve organisation

N°

Dossard

	BARREUR	ÉQUIPIER
NOM		
PRÉNOM		
N° licence		
N° club		
Sexe		
Né(e) le		

ATTESTATION

Pour les mineurs : Autorisation parentale Téléphone(s) :

Je soussigné, M. _____ autorise mon enfant _____ à participer à la régate _____ et
 dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

J'atteste qu'il (ou elle) :

Ayant plus de 16 ans, est apte à plonger, puis à nager au moins 25 mètres.

Ayant moins de 16 ans, est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.

J'autorise également les organisateurs :

À prendre en cas d'urgence toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant.

À prendre toutes dispositions médicales ou hospitalières vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.

J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFV ainsi que la possibilité de souscription de garanties complémentaires.

Fait à : le

Signature (Ajouter la mention " Lu et approuvé »)

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

Fait à _____ le _____

ATTESTATION

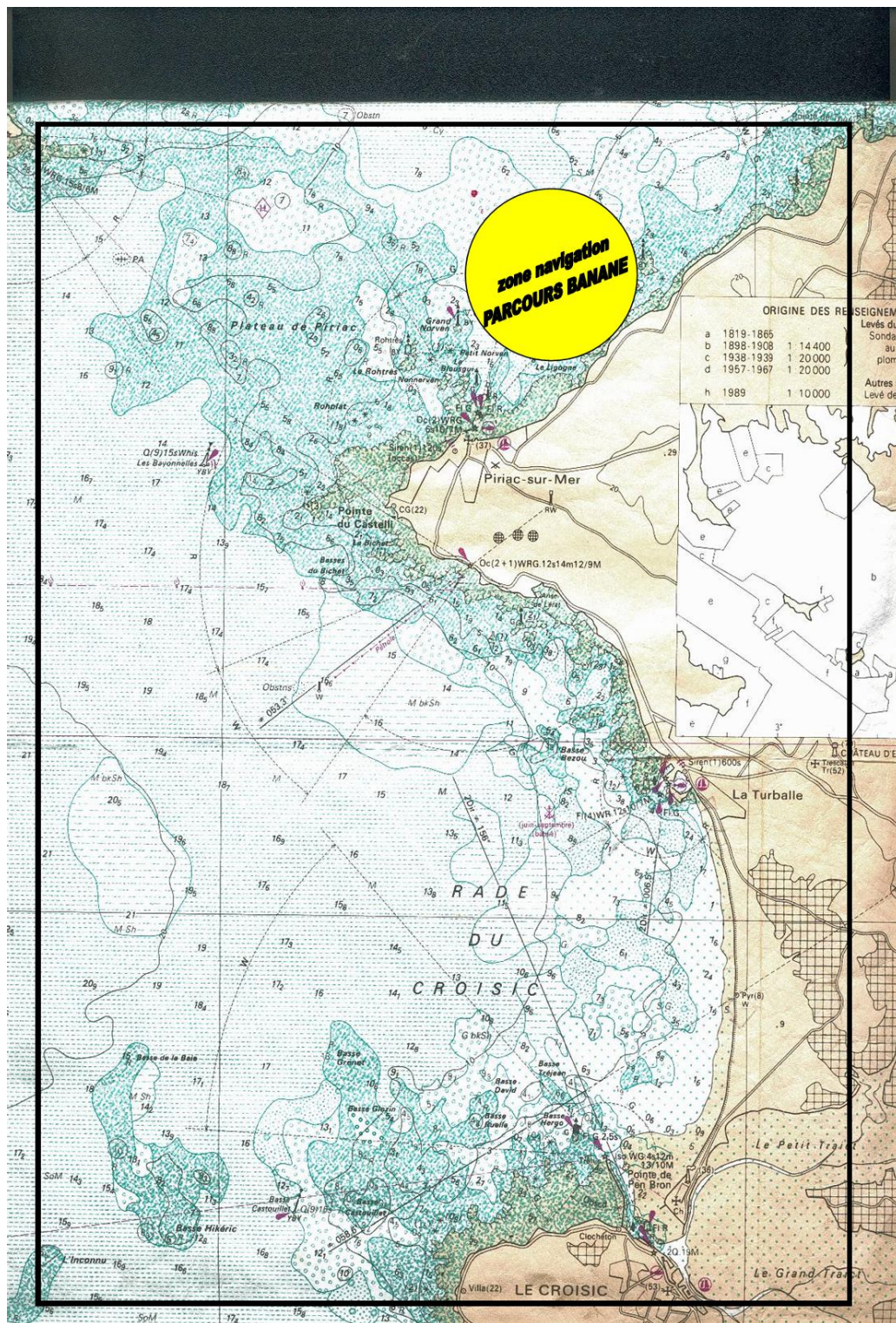
Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ. Je m'engage à : Respecter le protocole sanitaire. (Les vestiaires sont fermés .Le port du masque peut être obligatoire à terre pour les personnes de plus de onze ans. le pass sanitaire et obligatoire. Il est nécessaire de veiller à respecter la distanciation physique de 2 mètres entre les personnes) .Me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve. Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche. Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

Signature (Ajouter la mention " Lu et approuvé »

ANNEXE ZONE DE COURSE



The diagram illustrates a vertical channel with three circular obstacles. The obstacles are labeled 1C (red), 1D (green), and 2 (yellow). Arrows indicate the flow direction: downward on the left, upward on the right, and curved arrows showing flow around the obstacles.

Départ, 1C, 2, 1C, 2, Arrivée

Départ, 1D, 2, 1D, 2, Arrivée

Claude BOUCHER

